

CAP Adjoins Administratifs

21 et 22 septembre 2021

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre **Organisation Syndicale** ne peut démarrer cette CAP sans évoquer la tragique disparition de notre Camarade et Ami Fabrice BÉGON. Il laisse un vide immense au sein des CAP pour les élus de **l'UNSa Justice** !

Très souvent nommé expert lors de cette instance depuis de nombreuses années, Syndicaliste chevronné avec l'unique volonté de défendre les intérêts ainsi que les conditions de vie et de travail des Personnels Administratifs... Fabrice nous manquera à jamais !

Après ces tristes circonstances, Monsieur le Président,

Avant de débiter l'ordre du jour de la CAP des Adjoins Administratifs, **l'UNSa Justice** souhaite aborder différents points éminemment importants pour les Personnels Administratifs que nous avons l'honneur de représenter.

L'UNSa Justice souhaite à nouveau appeler votre attention sur les conséquences de cette crise sanitaire que nous subissons, notamment sur la réorganisation des conditions de travail et évidemment sur les conséquences sur les stagiaires pour lesquels nous allons débiter lors de cette instance. **L'UNSa Justice** espère fortement que le ministère de la Justice que vous représentez reconnaîtra humblement que leur année en qualité de stagiaire n'a pas été des plus faciles dans l'apprentissage des fonctions et tâches qui sont les leurs.

A ce titre, **l'UNSa Justice** vous demande d'user de toute votre autorité afin de remédier aux carences des rapports des stagiaires de la DAP qui ne sont absolument pas développés, deux pages en moyenne contre une trentaine pour les autres agents des autres directions.

Monsieur le Président, une fois de plus, comme nous vous l'avons déjà signalé, la gestion du télétravail est loin d'être identique sur tout le territoire et dans l'ensemble des directions qui composent ce ministère !

On note notamment une résistance de la part des cadres à accorder le télétravail aux Personnels Administratifs.

De surcroît, il est déplorable qu'il soit refusé à des Agents exerçant au sein des « SAUJ », alors que ces missions sont « télétravaillables » !

S'agissant de la PJJ, **l'UNSa Justice** dénonce les consignes données sur certaines régions afin de ne pas doter les Adjoins Administratifs en ultraportable !!!

Plus globalement, **l'UNSa Justice** vous demande un état exhaustif de la dotation des ordinateurs portables à destination des Adjoints Administratifs.

L'UNSa Justice souhaite également appeler l'attention de l'administration plus particulièrement sur la situation désastreuse des effectifs des Personnels Administratifs dans l'ensemble des directions !

L'UNSa Justice profite de cette CAP, espérant fortement obtenir une réponse, concernant la mise à jour des organigrammes et le dernier recrutement sans concours de 2020. Où en sommes-nous ?... Selon les bruits de couloir, une 2ème vague de la liste complémentaire était attendue début septembre ?...

Cette CAP de rentrée est aussi l'occasion pour nous de vous faire part de la souffrance des Personnels qui souhaitent vivement obtenir des formations, notamment pour les RH et particulièrement sur le dossier et la gestion des retraites...

Au-delà des annonces faites par la ministre de la Fonction Publique s'agissant des Personnels Administratifs et notamment les catégories C, **l'UNSa Justice** revendique une légitime reconnaissance pour l'ensemble des Corps Communs du ministère de la Justice.

Aussi, **la Première Organisation Syndicale** souhaite être entendue dans le cadre de la présentation du budget 2022. **L'UNSa Justice** vous demande également de mettre en place, dans les meilleurs délais, un groupe de travail afin de se pencher sérieusement sur les aspects indemnitaires et statutaires des Personnels Administratifs des Corps Communs de catégorie C. Un plan pluriannuel doit permettre de valoriser la technicité, les spécificités et les responsabilités de chacune et chacun.

Toujours sur l'aspect reconnaissance, **l'UNSa Justice** exige que l'on avance sur le plan de requalification. Une seule réunion le 15 juillet, pour nous présenter des éléments et une méthode que nous avons dénoncée lors de cette réunion. Depuis, plus de son plus d'image alors que cette annonce de plan de requalification commence à dater.

Notre Organisation Syndicale est, de son côté, en capacité de proposer et soutenir tant une méthode qu'un projet de requalification permettant enfin la reconnaissance des Personnels Administratifs de catégorie C !... Beaucoup occupent déjà des fonctions de catégorie B !... Pour d'autres, leur engagement, leur technicité, leurs responsabilités et d'autres spécificités doivent être un levier promotionnel !



Paris, le 21 septembre 2021
Les élues à la CAP



L'UNSa Justice
l'action utile !